

Pitchmeeting.ch FAQ & Charte

- Pour les participant·e·s qui souhaitent pitcher

Comment puis-je présenter mon projet ?

Remplissez le formulaire d'inscription et préparez un pitch de 3 minutes. Vous pouvez utiliser un support visuel si vous le souhaitez.

Quelle est la durée maximale du pitch ?

Chaque pitch dure généralement 3 minutes par participant.e. Vous changerez d'interlocuteur·rice toutes les 6 minutes. Les pitches se dérouleront par groupes de deux personnes.

Puis-je venir accompagné·e ?

Non et ce n'est pas conseillé, afin de préserver la fluidité et la qualité de votre présentation.

- Pour les investisseurs / business angels

Puis-je assister et pitcher avec tous les participants ?

Absolument ! Pitchmeeting.ch est ouvert à toutes et tous.

Les projets présentés sont-ils confidentiels ?

Oui, nous demandons à tous les participants de respecter la confidentialité des informations partagées pendant l'événement.

Comment puis-je entrer en contact avec les porteur·euse·s de projets ?

En les contactant en privé après le pitch meeting, les contacts peuvent être partagés avec l'accord des participant·e·s.

- Inscriptions et participation

Comment m'inscrire ?

Remplissez le formulaire en ligne disponible sur Pitchmeeting.ch et confirmez votre présence.

Puis-je annuler ou modifier mon inscription ?

Vous pouvez annuler votre inscription, mais aucun remboursement ne sera effectué. Toutefois, vous pourrez reporter votre participation à une autre séance de pitch meeting au cours de l'année en cours. Il vous suffira d'informer notre équipe.

Vais-je recevoir un reçu ou une confirmation ?

Oui, en remplissant le formulaire, vous pourrez demander un reçu et recevrez une confirmation de votre inscription.

- Logistique et pratique

Y aura-t-il des moments pour le networking ?

Oui, nous organisons des pauses et des sessions dédiées aux échanges entre participant·e-s et investisseurs.

Quelles sont les mesures sanitaires en vigueur ?

Nous respectons les recommandations officielles en vigueur au moment de l'événement. Toute information spécifique est communiquée aux participants avant la rencontre.

Y aura-t-il des services de restauration ou boissons ?

Selon les éditions, des rafraîchissements et collations peuvent être proposés et sont à la charge des participants. Les détails sont précisés dans l'invitation.

- Après le Pitchmeeting

Puis-je revoir les projets présentés ?

Certains contenus peuvent être partagés avec l'accord des participants. Nous envoyons les informations pertinentes par email après l'événement en cas de demande.

Comment rester en contact avec les participant·e-s et investisseurs ?

Pour rester en contact avec les participant·e-s et investisseurs, nous vous invitons à partager vos coordonnées et à profiter des moments d'échange et de networking lors de l'événement.

Comment devenir membre de YaQi après le pitch meeting ?

Vous pouvez devenir membre à la date de votre choix. Cependant, si vous rejoignez notre réseau d'entrepreneurs dans les 30 jours suivant votre pitch meeting, les CHF 45.– que vous avez payé pour cette première séance, organisée par **pitchmeeting.ch**, seront déduits de la cotisation annuelle de CHF 375.–.

En tant que membre de YaQi, dois-je continuer à payer mon inscription aux séances de pitch meeting organisées par pitchmeeting.ch ?

Non, car les séances de pitch meeting sont incluses dans la formule Essentielle que vous souscrivez en devenant membre.

En tant que membre YaQi, aurai-je toujours droit au verre de bienvenue ?

Cela dépendra de l'hôte qui nous recevra. Cette information vous sera toujours communiquée lors de l'organisation de chaque pitch meeting.